



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SAVOIE

Association LPO Savoie

Association déclarée à la Préfecture de Savoie sous le numéro W732000852
Siège social : Technolac- Le Bourget du Lac – Siren 379 126 006 000 20

Lettre simple – Le 15 novembre 2018

Cher Membre,

Le conseil d'administration de la LPO Savoie qui s'est réuni le 13 novembre dernier a constaté des irrégularités quant à la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre dernier (de nombreux adhérents n'avaient pas été convoqués et certaines procurations n'ont pas été décomptées dans le nombre de votants).

Dans ces conditions, le conseil d'administration de la LPO Savoie a décidé de convoquer une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire de notre Association qui se tiendra le samedi 1^{er} décembre 2018, accueil à 13h30 et ouverture de l'AGE à 14H30, au Gymnase Coubertin 53 Rue Jean Rostand à La Motte-Servolex, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la fusion-absorption de l'Association LPO Savoie par l'association LPO Coordination Auvergne Rhône-Alpes ;
- Sous condition suspensive de la réalisation définitive de la fusion, constatation de la dissolution sans liquidation de l'Association LPO Savoie au 31 décembre 2018 ;
- Pouvoirs à donner au président de la LPO Savoie pour les formalités de la fusion-absorption

Conformément à la loi, sont joints à la présente convocation via le lien suivant :

<https://aura-cloud.lpo.fr/index.php/s/d7fS9jAFs7dtng2>

- Le projet de traité de fusion et ses annexes en date du 30 juin 2018 ;
- Le rapport du commissaire à la fusion.

Nous vous informons que les documents mentionnés à l'article 15-4 du décret du 16 août 1901 sont mis à votre disposition au local de notre Association, situé au 197 rue Curé Jacquier à la Motte-Servolex et consultables sur place.

Nous comptons sur votre présence, mais au cas où vous ne pourriez pas assister à l'Assemblée, vous trouverez ci jointe une procuration de vote vous permettant de vous y faire représenter.

Veillez agréer, Cher Membre, l'assurance de nos salutations naturalistes.

Pour le Conseil d'administration
Dominique Secondi
Président de la LPO Savoie



PROCURATION DE VOTE – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LPO SAVOIE LE 1^{er} DECEMBRE 2018

Seuls peuvent voter les membres adhérents depuis au moins 1 an et à jour de cotisation avant la date du 1^{er} décembre 2018 et ayant reçu la présente convocation. Conformément à nos statuts, le nombre de procurations de vote est limité à trois par mandataire. Pour les cotisations familiales, chaque membre de la famille âgé de plus de 16 ans peut voter ou se faire représenter.

Je soussigné

Nom:.....

Prénom:.....

N° de membre LPO (n° inscrit sur votre carte de membre) : _ _ _ _ _

empêché(e) d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2018, donne pouvoir à :

Nom:.....Prénom:.....
.....

pour m'y représenter et y voter en lieu et place.

Fait à : Le :

Signature :

Vous pouvez nous faire parvenir cette procuration de vote :

- Par courrier postal nous parvenant au plus tard le 30 novembre 2018 à :
LPO Savoie Les Pervenches, 197 rue Curé Jacquier, 73290 La Motte-Servolex
- En la faisant remettre en main propre le 1^{er} décembre 2018, 30 minutes avant l'heure officielle d'ouverture (statuts)
- Ou nous l'adresser par mail à : savoie@lpo.fr, au plus tard le 30 novembre 2018 avant 18 heures

Attention, afin que votre vote soit bien pris en compte, n'oubliez ni de signer, ni de renseigner votre numéro de membre.